



BAN PUBLIC
**L'Actualité des Agents de
Statut Public de Pôle Emploi**



CPLU Pôle Emploi Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Mardi 24 Mai 2016

La CPLU Pôle Emploi LRMP qui s'est tenue le mardi 24 mai 2016 a traité différents points

- 7 postes de Conseillers à l'Emploi Offre de Services Internationale dont l'Equipe pour la région LRMP sera basée à Montpellier avec 3 Agents Publics positionnés
- Les promotions sur place de Collègues (tant en LR qu'en MP) ayant réussi les sélections internes de Niveau III - Filière Appui et Gestion, de Niveau IVA - Filière Appui et Gestion et de Niveau IVA - Filière Conseil à l'Emploi
- Le changement de filière d'une collègue de niveau II du Conseil à l'Emploi à l'Appui et Gestion

Avant d'entamer la séance, nous avons abordé les sujets suivants

- Communication DRH et Ligne hiérarchique : En réponse aux questions du **SNU**, M. Jean-Pierre ROZE, DRH Pôle Emploi LRMP et Président de la CPLU LRMP, nous informe qu'il effectuera un nouveau rappel à la ligne hiérarchique sur le fonctionnement des CPLU pour les Agents Publics. (*Traitement des candidatures des Agents Publics uniquement, principe du partage de voix et du recours à la Direction Générale, confidentialité du contenu du dossier de l'Agent en mobilité*)
- Diffusion des postes CPLU : Sur demande du **SNU**, la direction veillera à ce que la diffusion des listes de postes soit bien effective dans les 2 intranets Est et Ouest et que ceux-ci soient bien envoyés à l'ensemble des élus Titulaires et Suppléants des CPLU. Afin d'améliorer la lisibilité de la liste des postes LRMP, le DRH répond positivement à la demande du **SNU** qui s'est engagé sur la tenue d'une réunion de travail avec les représentants du personnel dans le but de proposer une présentation plus accessible des postes par DT, Agence et Niveau d'emploi.
- Offre de services internationale : Tel que nous en avons eu l'assurance en CE, la montée en charge de l'Offre de Services Internationale devrait permettre la diffusion au plus tard en mars 2017 des 8 postes restants. Au total, le nouveau service sera composé de 15 conseillers, un Responsable d'Equipe et un Chef de Projet Associé.

Ensuite, nous avons procédé aux votes pour les 3 collègues de Droit Public ayant postulé sur Montpellier

- Nathalie HOREAU (Montauban Nord) obtient à l'Unanimité le poste 339568 de Conseiller à l'Emploi Offre de Services à l'International
- Dalida PALLESCHI (Montpellier Celleneuve) obtient à l'Unanimité le poste 339572 de Conseiller à l'Emploi Offre de Services International
- Dorothée KRISZT (Aubenas) est en partage de voix sur le poste 339569 de Conseiller à l'Emploi Offre de Services International





Les collègues retenus (De Droit Public et de Droit Privé) sur l'Equipe Internationale à Montpellier partiront sur Paris en formation à compter du lundi 13 juin 2016

Promotion concernant les lauréats des Sélections Internes

Comme s'y était engagé le Président de la CPLU au mois de Mars, sur demande du **SNU**, des solutions ont été trouvées pour la majorité des lauréats **avec promotion sur place à compter du 1er juin 2016**.

- Francine MALANDA (DR Montpellier) est promue sur place en tant que Cadre Appui et Gestion - Niveau IVA à la DAFG de Montpellier
- Sandra TERREMERE (Colomiers) est promue sur place en tant que Cadre Appui et Gestion - Niveau III à Colomiers
- Béatrice CAZALE (St Girons) est promue sur place en tant que Conseillère Chargée de Projet Emploi - Niveau IVA à Saint Girons

D'autres situations, sur demande du SNU, sont susceptibles d'aboutir à l'occasion de la prochaine CPLU de Juin 2016 (1 collègue ayant réussi la sélection interne de Niveau IVA - Filière Management Opérationnel - Responsable d'Equipe, 1 collègue ayant réussi la sélection interne de Niveau IVB - Filière Management Opérationnel - DAPE, 2 collègues ayant réussi la sélection interne de Niveau IVB - Filière Conseil à l'Emploi - Chargé de Mission Emploi).

Changement de filière

Dossier porté par le **SNU**, Marlène PETIT, Agent de Niveau II de Droit Public, change de filière à l'Unanimité pour passer de la filière Conseil à l'Emploi à la Filière Appui et Gestion sur place à Lunel.

Le SNU vous rappelle que les CPLU ne traitent que les situations individuelles des Agents Publics des Niveaux I bis à IVA, la mobilité des Agents de Droit Privé étant traitée en comité de carrière où ne siègent pas les représentants du personnel.

Le partage de voix laisse la possibilité à l'Agent Public concerné d'exercer un recours sur un poste seulement auprès de la Direction Générale de Pôle Emploi.

La prochaine CPLU aura lieu le jeudi 23 juin 2016.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner à cette occasion.

Le SNU, ni dogmatisme, ni compromission mais un seul intérêt : celui des Agents !!!

Montpellier, le vendredi 27 mai 2016

